



Mairie de Vendes

Chères Vendoises, chers Vendois,

À la suite du décès de Monsieur Gérard Lecoq, maire de notre commune depuis 2008, le conseil municipal s'est réuni ce 7 janvier afin d'assurer la continuité de la vie communale. J'ai été élu par les membres du conseil pour lui succéder et assurer la fonction de maire jusqu'aux prochaines élections municipales. Monsieur Brehin a été reconduit dans ses fonctions d'adjoint.

En raison des circonstances que nous traversons, la traditionnelle cérémonie des vœux du maire n'aura pas lieu cette année.

En revanche, le repas des aînés est maintenu. Il aura lieu le 8 février, à l'Hôtel Logis de la Place à Aunay-sur-Odon.

Ce moment de convivialité est réservé aux habitants de plus de 65 ans. Les modalités d'inscription vous seront communiquées prochainement.

Le Conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux pour l'année 2026.

Bien cordialement,

Jean Marc Léger

Maire de Vendes

